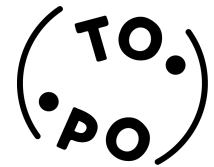


TOPO

17 Rue de Lally Tollendal Paris 75019
pierrebenoitroux@gmail.com
+33 (6) 77 90 26 10



14/01/2025

Gestion administrative pour les créateurs et les artistes

L'objectif de la formation dispensée par **TOPO** vise à fournir aux créateurs et aux artistes les compétences et les connaissances nécessaires pour gérer efficacement leur activité au niveau administratif. Les participants apprendront les bases de la gestion financière, de la fiscalité, de la facturation, et des démarches administratives spécifiques au domaine artistique. L'objectif est de permettre aux participants de se concentrer sur leur pratique artistique tout en étant en mesure de gérer avec succès les aspects administratifs de leur activité.

Durée

90 jours

60 heures de formation synchrone et asynchrone

Modalités pédagogiques

À distance et/ou présentiel

Délais d'accès à la formation

4 semaines avant le début de la formation et en fonction des places disponibles

Coût

Frais pédagogiques : 2 400 euros HT

Frais administratifs : 50 euros HT

Profils des stagiaires

Artistes (Tous profils)

Artisans

Créatifs

Salariés en voie de reconversions

Prérequis

Avoir défini un projet professionnel et des objectifs clairs

Avoir le matériel nécessaire au suivi d'une formation à distance (une connexion internet, un ordinateur avec micro et webcam)

Objectifs pédagogiques

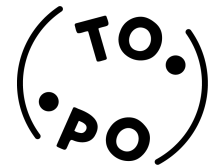
- Comprendre les principaux enjeux de la gestion administrative
- Mettre en place une organisation efficace pour gérer ses tâches administratives

TOPO

17 Rue de Lally Tollendal Paris 75019

pierrebenoitroux@gmail.com

+33 (6) 77 90 26 10



- Connaître les droits et les obligations juridiques liés à l'activité artistique
- Établir un budget personnel et professionnel
- Tenir une comptabilité simplifiée
- Connaître les régimes fiscaux applicables aux créateurs et aux artistes
- Savoir établir des factures conformes aux normes légales
- Connaître les démarches administratives spécifiques au domaine artistique
- Négocier et rédiger des contrats en protégeant ses droits
- Optimiser sa gestion administrative pour se concentrer sur sa pratique artistique

Contenu de la formation

Introduction à la gestion administrative

- Comprendre les principaux enjeux de la gestion administrative pour les créateurs et les artistes
- Identifier les spécificités du statut-artiste auteurs
- Mettre en place une organisation efficace pour gérer ses tâches administratives
- Connaître les droits et les obligations juridiques liés à l'activité artistique

Gestion financière pour les créateurs et les artistes

- Établir un budget personnel et professionnel
- Comprendre les notions de revenus, de dépenses et de bénéfices
- Tenir une comptabilité simplifiée
- Gérer les flux de trésorerie et prévoir les dépenses

Fiscalité et régimes d'imposition

- Connaître les régimes fiscaux applicables aux créateurs et aux artistes
- Comprendre les obligations fiscales et les déclarations à effectuer
- Optimiser sa situation fiscale en fonction de son activité artistique

Facturation et gestion des contrats

- Savoir établir des factures conformes aux normes légales
- Comprendre les différents types de contrats dans le domaine artistique
- Négocier et rédiger des contrats en protégeant ses droits

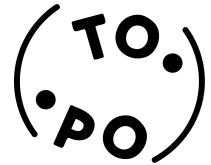
Déroulé de la formation

Format 1

- Début de la formation : 1^{re} journée de travail en format collectif réduit (8h)
- 1 h 30 de rendez-vous individuel chaque mois avec le formateur

TOPO

17 Rue de Lally Tollendal Paris 75019
pierrebenoitroux@gmail.com
+33 (6) 77 90 26 10



Format 2

- 4 rendez-vous individuels d 1h 30 chacun, tous les mois avec le formateur. La journée de travail en format collectif réduit étant remplacé par un rendez-vous individuel supplémentaire.

Pour chaque format

- Un retour détaillé par écrit entre chaque rendez-vous
- Tout au long de la formation : Accès sur demande à une bibliothèque de contenu et de ressources (conférences, fiches pratiques, listing)
- Fin de formation : Bilan de formation avec le formateur

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Pierrick Feytou

Moyens pédagogiques

- Manuel de formation en format PDF
- Webinaires et des documents supports de formation
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets

Dispositif de suivis de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Bilan de compétences en amont de la formation réalisée en autonomie à partir d'un formulaire
- Émargements numériques
- Bilan de compétences réalisé avec le formateur à la fin de la formation

Accessibilité aux personnes handicapées

Espace ERP adapté situé au 12 rue des Fontaines du Temple, 75003 Paris

Nos espaces de formations et nos programmes de formation sont potentiellement adaptés aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux autres personnes en situation de handicap.

Pour cela, il est nécessaire de prendre contact avec le référent handicap afin de mettre en place les mesures nécessaires à l'accueil du stagiaire, et ce, dans les meilleures conditions.

Référent handicap :

Pierre-Benoit Roux

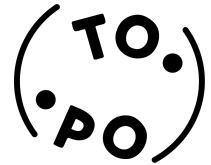
pierrebenoitroux@topo-art.org

TOPO

17 Rue de Lally Tollendal Paris 75019

pierrebenoitroux@gmail.com

+33 (6) 77 90 26 10



Critères de qualités

TOPO est un organisme de formation certifié "Qualiopi" – périmètres : actions de formation et bilans de compétences.

Réclamations

Nous restons à la disposition de nos stagiaires pour toute question concernant le programme, l'organisation de la formation, ainsi que pour tout problème éventuel. Pour ce faire nous vous invitons à envoyer un mail à l'adresse suivante : pierrebenoitroux@topo-art.org